

Commune de LAVERCANTIERE

Elections Municipales du 23 mars 2014

ENSEMBLE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE
DE LAVERCANTIERE

Electrices et électeurs,

En mars 2008, vous nous avez exprimé largement votre confiance en nous élisant dès le premier tour.

Ce mandat de 6 ans a été relativement paisible au niveau de la commune. Nous avons terminé dans de bonnes conditions les travaux du bourg et nous avons continué l'animation locale (défense des services publics, soutien des écoles, traitement des problèmes sociaux, défense des professionnels, animation par la culture et les loisirs pour maintenir le lien social).

Par contre au niveau intercommunal des évènements plus difficiles ont du être gérés. Dans le cadre du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Thédillac, Rampoux, Lavercantière, malgré notre opposition et notre lutte pour la conserver, l'école de Rampoux a été fermée et nous avons, après concertation, modifié le périmètre du RPI en intégrant la commune de Dégagnac.

Dans le cadre de la communauté de communes, après un rapprochement préparé par un nombre important de réunions entre la Communauté de communes du Pays de Salviac, dont nous faisons partie, et la Communauté de communes voisine, Sud Bouriane (canton de Cazals), nous avons fusionné les deux communautés au 01 01 2013. La loi nous obligeait à agrandir notre communauté car elle n'avait que 3000 habitants environ et il en fallait un minimum de 5000. La Communauté de communes Sud Bouriane avait également 3000 habitants. A deux, nous dépassons le minimum requis. La préparation de la fusion et les conséquences de cette fusion nous ont demandé un travail considérable qui est maintenant derrière nous, cela permettra aux élus de mars 2014 de poursuivre leur mission dans de bonnes conditions avec une communauté de communes efficace, de taille raisonnable et en ordre de marche.

Vous avez été tenus informés de l'évolution de nos travaux lors de la cérémonie des vœux que nous avons organisée tous les ans en janvier. A ces occasions, l'actualité communale a été présentée et largement commentée.

Nous avons aussi fait paraître deux numéros du bulletin communal « LAVERCANTIERE INFORMATION », en Janvier 2011 et en mars 2013.

Vous savez que la commune dispose d'un site internet créé gracieusement par Monsieur Pascal Hyde, qui vient tous les étés. Il en assure la maintenance.

L'adresse est : **[http// lavercantiere.com](http://lavercantiere.com)**.

Nous vous rappelons l'adresse courriel de la mairie :

mairielavercantiere@wanadoo.fr

Au cours de ce mandat, grâce aux efforts de tous, la commune a pu se développer encore. La population qui était de 252 habitants au recensement de 2006 est aujourd'hui de 271. Grâce à des constructions en cours, ce nombre est certainement appelé à augmenter. En effet, la population ne peut se maintenir et augmenter que si elle trouve à se loger, c'est une évidence pas toujours comprise.

Dans notre commune, de nombreuses familles ont investi dans l'immobilier, comme l'a fait la commune elle-même. Des logements de qualité, aux loyers souvent modérés ont été réalisés, afin d'accueillir de nouveaux arrivants. Ainsi, nous rendons service à ces locataires qui désirent vraiment vivre chez nous et nous confortons notre population, ainsi que notre vie économique et sociale. Le POS (Plan d'occupation des sols) que nous avons mis en place depuis 2001 nous a bien aidés pour cette politique de l'habitat.

Au cours de ce mandat, nous avons eu l'immense peine de perdre un des nôtres, Didier CURNAC. A la tête d'une entreprise artisanale très appréciée, il était très dévoué et très efficace. Il apportait beaucoup à la commune, tant par ses compétences professionnelles que par ses qualités humaines. Il était élu depuis 1983 et était à son 5^{ème} mandat. Une fois de plus nous voulons lui rendre hommage et saluer ses compétences et son dévouement au service de la collectivité.

Deux membres du conseil municipal sortant n'ont pas souhaité se représenter. Il s'agit de Suzanne DELRIEU qui a réalisé 3 mandats comme Maire-adjoint et d'Yves LAPOUGE qui a réalisé 3 mandats de conseiller municipal. Nous les remercions chaleureusement pour leur travail au service des autres et pour toutes ces années d'amicale coopération.

L'équipe nouvelle qui se présente à vous est donc constituée de huit sortants et de trois nouveaux. Elle représente le mieux possible tous les secteurs de la commune et un éventail très large de professions. Les nouveaux membres sont trois femmes. Nous voulions nous rapprocher le plus possible de la parité. Pour cela, nous avons contacté en premier, des femmes. Les trois premières ayant été sollicitées, ont accepté, ce dont nous nous réjouissons beaucoup et les remercions vivement pour la confiance qu'elles nous témoignent. La parité est atteinte, c'est un gage de justice et d'équilibre dans nos réflexions et nos décisions.

Le maintien d'un grand nombre de conseillers sortants, et cela depuis plusieurs mandats, apporte la preuve que malgré les difficultés quotidiennes qu'il faut traiter, notre équipe est solidaire et responsable. Ses membres se connaissent bien, ont une grande habitude de travailler ensemble, se font confiance et s'estiment mutuellement dans la durée.

Voici la composition de la liste.

BESOMBES Gérard	(54 ans)	Chef d'atelier (conseiller sortant)
COURNAC Jean Luc	(51 ans)	Directeur d'usine (adjoint sortant)
COURNAC Sylvie	(52 ans)	Aide soignante
LLEIDA Maryse	(54 ans)	Infirmière.
MOULENE Hervé	(59 ans)	Agriculteur (conseiller sortant)
PELLICER Virginie	(46 ans)	Cadre administratif (adjointe sortante)
SALIBA Camille	(66 ans)	Retraitée comptable
THOMAS Joël	(52 ans)	Chauffeur de bus (Conseiller sortant)
TRUCHOT Richard	(57 ans)	Employé commercial (conseiller sortant)
VIGNAUD Fabienne	(51 ans)	Comptable (Conseillère sortante)
VILARD Gilles	(65 ans)	Retraité des finances (maire sortant)

Propositions pour le nouveau mandat :

Nous solliciterons toutes les bonnes volontés pour s'associer au travail du Conseil Municipal, nous souhaitons votre participation comme beaucoup le font déjà au niveau des associations.

En particulier, nous mettrons en place une commission de l'aide sociale ouverte qui s'occupera d'actions sociales en général au lieu d'intervenir seulement au coup par coup comme nous le faisons jusqu'à présent (colis de Noël, actions ponctuelles...)

Nous continuerons notre action :

- Les professionnels et les associations seront aidés, dans toute la mesure de nos possibilités, par tous les moyens (directement, indirectement et par engagement personnel des élus).
- Les écoles seront défendues et l'association des parents d'élèves aidée. Nous mettrons en place les animations nouvelles prévues dans le cadre de la modification des rythmes scolaires.
- Les professionnels seront soutenus, l'agriculture à travers la CUMA, la mutuelle coup dur et divers autres moyens, le commerce et l'artisanat par toute action appropriée (atelier-relais, travaux, promotions, communications... etc..).
- La culture et les loisirs soutenus par des actions directes et l'aide aux associations (bibliothèque, comité des fêtes, société de chasse ...)
- Les questions sociales continueront à être examinées avec une grande attention (Transport à la demande, aide à domicile, colis de Noël aux personnes âgées, actions vers les personnes en difficulté et demandeurs d'emploi au niveau communal ou intercommunal.etc)
- Nous ferons la promotion des aides très intéressantes qui existent pour la rénovation de l'habitat, personnel ou locatif, notamment pour l'amélioration des performances énergétiques.
- Des rapports étroits et constructifs seront maintenus avec les administrations et les collectivités partenaires (Communes voisines, Communauté de communes, Etat, Département, Région, Syndicats intercommunaux...etc.)
- Les projets intercommunaux pour la desserte en très haut débit internet seront suivis, étudiés et encouragés pour arriver à améliorer nos communications.

- Malgré nos faibles moyens, un effort sera fait pour apporter le maximum d'informations sur les affaires communales (Billet d'information, journal, Internet...etc)

- Nous avons la volonté de développer nos équipements et les moyens mis à la disposition de la population. Cela se fera grâce à une gestion rigoureuse de nos ressources et de nos dépenses, en conservant une fiscalité locale aussi faible que possible.

- Les propositions de construction et d'entretien de la voirie seront particulièrement étudiées avant d'être confiées à la Communauté de communes qui en assure la charge et la réalisation.

- Les Bâtiments et équipements communaux restent de la compétence de la commune. Ils seront entretenus correctement et améliorés. La commune possède aujourd'hui un patrimoine non négligeable qui lui permet d'ailleurs, grâce aux loyers, d'avoir des ressources propres et de couvrir ses charges malgré la faiblesse de la fiscalité.

Patrimoine qu'elle a toujours eu:

- . Deux églises et une chapelle.
- . La Mairie-Ecole.
- . La forêt communale du Frau (200 ha)

Patrimoine créé depuis moins de 25 ans:

- . Un commerce multi-service et un atelier-relai.
- . Un garage-atelier communal.
- . Le tennis et la piscine.
- . Des habitations (11+ 2 HLM Polygone).
- . Deux bâtiments en réserve foncière.
- . Plusieurs PVR (aménagement de réseaux et voirie)
- . Plantations, entretien et aménagement de la forêt du Frau.

- L'aménagement du bourg étant fait en totalité, l'entretien de ces aménagements sera notre priorité et les travaux nécessaires sur le clocher de l'église du bourg seront programmés.

- Le projet de Centre Socio-culturel intercommunal (Bâtiment lieu-dit « Les Bories ») va être réalisé par la Communauté de communes CAZALS-SALVIAC, les travaux ont débuté fin février. Il faudra mettre en place les règles de fonctionnement et les actions d'animation de cet équipement afin que notre vie économique et sociale en profite au maximum.

Nous participerons activement à l'activité des syndicats intercommunaux et de la Communauté de Communes afin de gérer avec la même efficacité et la même rigueur qu'au niveau de la commune, les compétences que ces organismes assurent.

Conscients de l'importance des actions à mener pour assurer les services à la population, gérer le patrimoine communal, maintenir un environnement de qualité, préparer les investissements pour demain, et œuvrer à l'animation sociale et à la convivialité, les candidats de notre liste vous demandent de leur accorder votre confiance et sollicitent dès maintenant votre participation au développement et à la construction de l'avenir de notre commune.

Les Candidats.

Quelques réalisations du mandat qui s'achève: (succinct)

Outre tous les investissements que les entreprises, les particuliers et les associations ont faits et qu'il faut saluer en tout premier lieu, voici un bref rappel de ce qu'a réalisé la commune en 6 ans.

Fin des travaux de viabilisation du bourg de la commune.

Création d'un réseau de collecte des eaux usées.

Construction d'une station d'épuration. Les maisons du bourg étaient situées dans une zone d'assainissement collectif d'après le schéma d'assainissement réalisé en 1995, elles ne pouvaient donc pas être mises aux normes sans ces travaux.

Réalisation d'un réseau de caniveaux et de collecte des eaux pluviales.

Réfection complète du réseau d'eau potable du bourg en le renforçant et en implantant un poteau incendie au milieu du bourg.

Dissimulation en souterrain des réseaux d'électricité et du téléphone.

L'ensemble de cette opération a été financé par EDF, le Syndicat d'électrification, la fédération d'électricité, France télécom et la commune. Cette opération qui a porté sur la moyenne tension, la basse tension électrique et le réseau téléphonique a permis d'enlever environ 50 poteaux électriques, une quinzaine de poteaux téléphoniques et une vingtaine de potences.

Mise en place d'un nouvel éclairage public plus économe.

Aménagement du bourg par une voirie neuve, une aire de stationnement devant le Quercy Bourrian, l'aménagement de la place du 19 mars, la création d'espaces végétalisés sur les bords des places, l'aménagement autour de l'église avec notamment la création d'un petit parvis et d'un accès de plain-pied.

Programme de travaux d'isolation et d'amélioration du chauffage dans 4 appartements communaux.

Travaux d'agrandissement des plages de la piscine et d'entretien au multiple rural.

Réfection de la partie centrale de la toiture de l'église de Lavercantière.

Viabilisation dans le cadre de la P V R (Participation pour Voirie et Réseaux) de trois secteurs constructibles de la commune (Eau, électricité, téléphone, voirie...).

Participation avec le Conseil Général du Lot à l'animation et à l'entretien de l'espace naturel sensible du Frau et du Dégagnazès. Ouverture du relais de la découverte à l'école du Dégagnazès, réalisé par le Conseil Général.

Achat d'une grangette à M. et Mme LEMOINE pour servir de dépendances aux maisons communales voisines.

Réalisation de la sécurisation de la cour de l'école par la création d'une barrière complète.

Attribution de noms aux places et aux rues de bourg, ainsi que des numéros aux maisons, suite à une étude historique.

Etude de la mise en place des animations nouvelles dans le cadre de la modification des rythmes scolaires.

Participation active aux actions menées par la Communauté de communes.

Travaux routiers, programmes annuels et entretien.

Equipements pour les manifestations en plein air (chapiteau, estrade, plancher)

Construction d'un centre de tri postal à Salviac pour le soutien aux services publics.

Politique enfance jeunesse (Agrandissement du Centre de loisir de Dégagnac, relais assistante maternelle, accompagnement scolaire, jardins pédagogiques...)

Aide à la pose de paraboles pour les connections Internet en zones blanches.

Promotion, accueil et animation touristique.

Construction d'une médiathèque à Salviac qui fonctionnera avec les autres bibliothèques de la communauté.

Absorption du SIVU des Bories par la Communauté de communes.

Fusion des Communautés de communes du Pays de Salviac et Sud-Bouriane.

Animation d'une Cyberbase (Informatique et nouvelles technologies...)

Maintien d'une action sociale importante, soutien aux associations et défense des services publics essentiels dans notre milieu rural (perception, gares, gendarmerie, écoles, santé...).

Montage des dossiers, obtention des aides et début des travaux d'un bâtiment socio-culturel entre Rampoux et Lavercantière. Cet équipement offrira aux associations et à la population du secteur un lieu très accueillant qui favorisera leurs activités